

Vous ou votre association a pour projet des actions porteuses de valeurs mutualistes, telles que la **solidarité**, la **responsabilité** et la **démocratie**?

Votre structure a réalisé ou a pour projet des actions dans ces domaines :

- l'action sociale
- le handicap
- la citoyenneté
- le développement durable

Participez au

TROPHÉE initiatives JEUNES

Harmonie mutuelle

et tentez de remporter jusqu'à 1 500 €!

COMMENT ÊTRE CANDIDAT ?

Pour recevoir un dossier de candidature, contactez **Nadia Berdja** ou **Colette Gueury**, en indiquant vos coordonnées postales

Par e-mail : aum@harmonie-mutuelle.fr

Par téléphone : **03 80 40 24 11**
(prix appel local)

Date limite
de dépôt
des candidatures :
14 août 2017
(Cachet de la Poste
faisant foi)



**Harmonie
mutuelle**

En harmonie avec votre vie